



Comment un VRP en longue maladie est-il rémunéré ?

Par **tangoindia29**, le **10/03/2014** à **13:35**

bonjour,

mon mari est VRP. comme tout VRP il est payé par un fixe, des commissions, et des frais de repas et indemnités de buvette viennent diminuer le montant brut du salaire.

ce qui fait que en maladie, l'employeur déclare les salaires sur un brut minoré.

ma question est la suivante : un VRP en maladie doit- il être réglé sur le fixe + les commissions, ou sur le brut du salaire ?

merci de votre réponse